

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-BVDA

Événement :	panne de carburant, atterrissage forcé en campagne.
Causes identifiées :	visite pré-vol et vérifications avant décollage incomplètes, confiance excessive dans l'application des consignes locales par les autres utilisateurs.

Conséquences et dommages :	avion fortement endommagé.
Aéronef :	avion Robin DR 400-180.
Date et heure :	dimanche 25 mars 2001 à 12 h 30.
Exploitant :	club.
Lieu :	Vinon-sur-Verdon (83), vallée de la Durance, altitude 830 pieds.
Nature du vol :	remorquage.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 29 ans, PPL (A) de 1998, autorisation remorquage de mai 2000, 190 heures de vol dont 90 heures de remorquage, 21 heures sur type et 12 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 270° à 320° / 10 kt, CAVOK.

Circonstances

A une altitude de 2500 pieds, au cours de la montée de son deuxième vol de remorquage de planeur de la matinée, le pilote constate l'allumage du voyant "basse pression essence", une baisse de la puissance du moteur puis l'arrêt de celui-ci. Il largue le planeur et recherche la nature des problèmes. Ne trouvant pas l'origine de la panne et dans l'impossibilité de regagner l'aérodrome, il dirige l'avion vers le lit asséché de la rivière voisine. Au contact avec le sol l'avion est freiné rapidement en raison de la présence de gros galets qui fauchent le train principal droit et la roulette de nez. L'avion s'immobilise. Le pilote coupe les contacts et évacue l'avion.

Le robinet de sélection des réservoirs de carburant est trouvé sur la position "Avant Gauche". Ce réservoir est vide. Il reste dix litres d'essence dans le réservoir "Avant Droit" et cent litres dans le réservoir "Arrière".

Un pilote de ce remorqueur explique que la veille, à l'issue du dernier remorquage avec cet avion, le voyant "bas niveau" du réservoir arrière s'est allumé. Il a sélectionné aussitôt le réservoir avant gauche puis a atterri. Il a ensuite effectué le plein du réservoir arrière et remisé l'avion dans le hangar en omettant de positionner le sélecteur de réservoir sur "Réservoir Arrière".

Le pilote accidenté a effectué la visite pré-vol de façon rapide sans regarder la position du robinet d'essence. Il pensait que la consigne locale demandant aux pilotes de laisser en permanence le robinet sur la position AR était appliquée.

La liste de vérifications réduite " C.E.V " (E = Sélection réservoir / autonomie) préconisée dans le guide pratique du pilote remorqueur est affichée de façon visible sur la planche de bord de l'avion.